



Offre d'emploi Agent technique polyvalent

Poste catégorie C filière technique (grade d'adjoint technique territorial) à temps complet

Contexte

Le Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maîtriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 16 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

L'équipe est organisée en 4 pôles :

- Pôle ressources en charge de la gestion administrative générale, financière et des ressources humaines,
- Pôle gestion des espaces naturels en charge des missions d'expertise, de protection et de gestion des milieux naturels,
- Pôle animation/communication en charge des missions d'information et de sensibilisation des différents publics à la préservation des milieux naturels et au développement durable,
- Pôle technique en charge de l'entretien et de la gestion d'infrastructures (sentiers, mobiliers de sentiers), d'équipements (matériels divers, véhicules) et de bâtiments (locaux, bâtiments d'accueil aux bivouacs).

Dans le cadre de ses missions, le SGGA est gestionnaire des deux aires de bivouacs situées au cœur de la réserve nationale, ainsi que de plusieurs sentiers de randonnées dont le sentier des gorges de l'Ardèche (24km).

L'ensemble des missions techniques (bivouacs, sentiers, locaux, matériels) relève du pôle technique.

En outre, le SGGA a la responsabilité de l'entretien et de l'exploitation de bâtiments (aires de bivouacs, locaux du syndicat) et dispose d'un parc de 9 véhicules et d'un atelier de matériels divers. Il est également propriétaire de mobilier et de matériels d'éducation à l'environnement qui nécessitent maintenance et entretien.

Les missions techniques

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle technique, l'agent technique polyvalent assurera les missions suivantes :

1- Travaux d'entretien divers

- Entretien des sentiers de randonnée de la réserve naturelle (débroussaillage, balisage, tronçonnage, taillage de la végétation invasive, etc.) ;
- Petits travaux d'entretien, maçonnerie et rénovation pour les extérieurs et les bâtiments (siège SGGA + bivouacs).

2- Accueil et appui technique à la gestion des bivouacs

Il s'agira principalement d'intervenir en préparation de l'hivernage des équipements et de renforcer en saison estivale l'équipe d'accueil des visiteurs.

Les missions techniques sont les suivantes :

- Evaluation technique des équipements en appui du responsable de pôle
- Evaluation et préparation des petits travaux d'entretien
- Bilan de consommation de fin de saison (consommables et alimentation)

Les missions d'accueil sont :

- Participation à l'accueil qualitatif des visiteurs
- Contribution à la propreté des équipements, des espaces extérieurs et des sanitaires des bivouacs
- Collecte des données de fréquentation

Par ailleurs, l'agent technique polyvalent sera référent de site de compostage. Pour cela, il devra définir les solutions techniques adaptées, mettre en place les installations de compostage, transmettre les consignes aux autres agents ainsi qu'aux usagers et assurer le suivi des dispositifs.

Profil recherché

Poste ouvert aux agents de la fonction publique territoriale de catégorie C filière technique (grade d'adjoint technique territorial) ou à défaut aux contractuels.

- De formation technique (Bac pro à Bac +2) dans les domaines de la maintenance technique
- Connaissances en travaux de rénovation et bricolage fortement appréciées
- Savoir manier petits outils et engins mécanisés d'entretien
- Grand sens de la rigueur et de l'organisation
- Forte capacité d'adaptation
- Polyvalent, méthodique et autonome
- Bonne condition physique
- Disponibilité et flexibilité
- Formation 1^{er} secours indispensable
- Importante capacité relationnelle (être avenant et poli) et rédactionnelle
- Respect des procédures et savoir rendre compte
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Messagerie, Internet, etc.
- Connaissances des règles de base de la commande publique, notamment pour l'établissement des devis

Conditions de travail

Contraintes et conditions de travail :

- Poste basé au siège du SGGA à Saint-Remèze + bivouacs de Gaud et de Gournier
- Poste à temps complet avec variabilité horaire suivant la saison (32h/semaine en trimestres 1 et 4, 38h ou 42h/semaine avec RTT en trimestres 2 et 3)

- Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Travail potentiellement en soirée, les week-ends (en saison haute : mai à septembre)
- Moyens mis à disposition : véhicules de service, ordinateur, téléphone mobile, équipement de travail EPI

Avantages :

Etablissement membre du Comité National d'Action Sociale - CNAS (après 6 mois d'ancienneté)
Participation de l'employeur aux frais de prévoyance à hauteur de 15€/mois (si adhèrent au contrat garantie maintien de salaire avec la MNT)

Rémunération :

Rémunération basée sur la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial (catégorie C filière technique)
Régime indemnitaire selon ancienneté et expériences professionnelles

Exigences requises :

- Permis B exigé
- Permis fluvial (optionnel)

Calendrier

Date de publication : 12 décembre 2024
Date limite de dépôt des candidatures : 17 janvier 2025
Entretiens prévus fin janvier/début février 2025
Prise de poste souhaitée le 1^{er} avril 2025

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA - 17 place du Couvent - 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail à Camille LALAUZE, Responsable du pôle ressources : c.lalauze@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail M. Vincent SANAHUJA, Responsable du pôle technique à v.sanahuja@gorgesdelardeche.fr